



Métier et reconnaissance professionnelle des AESH, c'est tout de suite !

Stop à la précarité : conditions de travail dégradées, temps incomplets imposés, salaires bas, absence de reconnaissance professionnelle, formation inadaptée ou inexistante, projet de mise à disposition des AESH en périscolaire extrascolaire et vacances scolaires auprès des municipalités...

Cela suffit !

Dans le cadre de la concertation sur l'école inclusive initiée par le ministère de l'Éducation nationale et le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, la situation des accompagnants des élèves en situation de handicap doit être revue. Des mesures fortes qui bénéficieraient à la fois aux personnels concernés, aux élèves accompagnés et à l'ensemble du système éducatif sont nécessaires.

Cela passe par :

- une revalorisation immédiate des salaires ;
- la création d'un véritable statut pour les AESH ;
- des emplois stables, pérennes et reconnus ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins ;
- le droit de pouvoir travailler à temps complet ;
- une formation professionnelle de qualité sur le temps de travail.

Nous appelons à une mobilisation départementale unitaire le mercredi 6 février, à Mende, avant les arbitrages ministériels.

14h AG des AESH, enseignants et parents pour témoigner, échanger et soutenir (local FSU, espace J.Jaurès).

15h30 audience d'une délégation intersyndicale et rassemblement à la DSDEN